

assinat

Branche Professionnelle  
Assistants Maternels  
du Particulier Employeur

ASSISTANT  
MATERNEL  
*les formations*  
2018

  
**IPERIA**  
L'INSTITUT

# Vos droits à la formation

## Plan de formation

les **modules**

les **blocs**

le **titre**

- En accord avec votre employeur
- **48 heures par an**
- Rémunération maintenue pendant le temps d'accueil / Allocation de formation si hors temps d'accueil habituel

ET/OU

## Compte personnel de formation

les **blocs**

le **titre**

- Seul ou en concertation avec votre employeur
- **24 heures par an\*** (pour un temps plein)
- Rémunération pendant le temps d'accueil

\* RDV sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)  
pour ouvrir et consulter votre crédit d'heures

**RENDEZ-VOUS**  
PAGE 44 POUR PLUS DE DÉTAILS

# Mon départ en formation

Mes heures de plan de formation

 **48H**  
par an dès  
la 1<sup>ère</sup> heure travaillée

Mes heures de CPF

 \_\_\_\_\_ H

Les formations qui m'intéressent

	réf.	page	nombre d'heures
<input checked="" type="checkbox"/>	_____	_____	_____ H
<input checked="" type="checkbox"/>	_____	_____	_____ H
<input checked="" type="checkbox"/>	_____	_____	_____ H
<input checked="" type="checkbox"/>	_____	_____	_____ H

TOTAL : \_\_\_\_\_ H



Une question ?  
Un besoin d'accompagnement ?

0 800 820 920

[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

# BIENVENUE DANS VOTRE CATALOGUE DE *formation* 2018

**Vous travaillez pour un particulier employeur et vous souhaitez développer vos compétences ?**

**Vous souhaitez suivre une formation continue ou entreprendre une démarche de validation des acquis de l'expérience ?**

**Ce catalogue est un outil au service de votre évolution professionnelle.**

En tant que Branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur \*, notre rôle est de définir la politique de formation et d'établir les orientations pour professionnaliser votre secteur d'activité.

Pour vous permettre d'évoluer dans votre métier, nous avons mandaté IPERIA l'Institut pour assurer deux missions phares : la création et le développement des outils et services de professionnalisation et le déploiement de l'offre de formation prioritaire sur l'ensemble du territoire.

Nous avons également désigné Agefos PME comme organisme collecteur (OPCA) pour financer vos actions de formation.

En 2015, la réforme de la formation professionnelle a bouleversé l'univers de la formation, notamment en remplaçant le Droit Individuel à la Formation (DIF) par un autre dispositif : le Compte Personnel de Formation (CPF). À cet égard, l'architecture du titre « Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants » a été repensée pour le rendre accessible via le CPF. Vous pouvez désormais accéder à des formations certifiantes de la Branche à travers les **blocs de compétences**.

En 2018, l'offre de professionnalisation à laquelle vous avez accès se compose de :

- 56 modules,
- 7 blocs de compétences,
- 1 titre, notamment accessible par la VAE.

**Notre objectif** : permettre à chacun de devenir acteur de son avenir professionnel.

**Notre engagement** : proposer des formations adaptées à votre situation, vos besoins.

**Notre ambition** : vous accompagner sur le chemin de la réussite.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, de riches parcours de formation et de grands projets d'évolution professionnelle.



\*La Branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur est composée des représentants employeurs (FEPEM) et des représentants salariés (CSAFAM, SPAMAF, UNSA, CGT).

# IPERIA *l'Institut*

## DES EXPERTS AU SERVICE DE VOTRE PROFESSIONNALISATION

Depuis plus de 20 ans, IPERIA l'Institut, acteur national de la professionnalisation des emplois de la famille, accompagne les employeurs et leurs salariés dans leurs démarches de formation. Nous concevons et développons chaque année une offre de formation continue, toujours enrichie et adaptée aux besoins que vous exprimez. Pour la déployer, nous nous appuyons sur un réseau d'organismes de formation labellisés, répartis sur l'ensemble du territoire. Chaque jour, de manière flexible, nous mettons nos compétences au service de votre évolution professionnelle.

## NOTRE AMBITION, NOTRE MÉTIER : DONNER DE LA VALEUR À VOTRE PROFIL.

---

**3,4M** *accompagnement*

PARTICULIERS  
EMPLOYEURS

**1,5 M** *conseil*

SALARIÉS EMPLOYÉS  
PAR UN PARTICULIER  
À DOMICILE

**+ DE 100**  
MODULES DE  
FORMATION

**230 000**

PARCOURS DE  
FORMATION

ACCOMPAGNÉS DEPUIS 1994

**15** BLOCS  
DE COMPÉTENCES

*dialogue*

*qualité*

**230** ORGANISMES DE  
FORMATION PARTENAIRES

**3** CERTIFICATIONS  
DE NIVEAU V

**12** PROGRAMMES EXPÉRIMENTAUX  
EN FRANCE ET EN EUROPE

**1994** ANNÉE  
DE CRÉATION

---






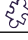





Pour en savoir plus  
sur l'Institut, retrouvez-nous  
sur [www.institut.iperia.eu](http://www.institut.iperia.eu)

# Somme

## les modules

2018

8




<i>Accueillir les enfants et communiquer</i>		10
S'occuper d'un nourrisson de 0 à 1 an		14H réf.MISE0-1AN2018 10
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans		35H réf.MISE0-3ANS2018 10
S'occuper d'un enfant allaité		14H réf.MIMA2018 10
Accompagnement de l'enfant dans la réalisation des actes de la vie quotidienne	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 8</b>	21H réf.MIAVQ2018 10
Développement et rythme de l'enfant	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 7</b>	14H réf.MIDRE2018 11
Alimentation de l'enfant de moins de 3 ans	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 8</b>	21H réf.MIAE-M3-2018 11
S'occuper d'enfants de plus de 3 ans		14H réf.MISE-P3ANS2018 11
Hygiène et santé du jeune enfant	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 8</b>	21H réf.MIHS2018 11
Favoriser la relation avec la famille		21H réf.MIFREF2018 11
Comprendre un contexte, une culture pour adapter sa communication	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 3</b>	21H réf.MICCC2018 12
Adapter sa communication avec l'enfant	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 8</b>	21H réf.MIACE2018 12
Initiation à l'anglais professionnel		35H réf.MIAN2018 12
Troubles du langage		14H réf.MITL2018 12
Entretien du linge de l'enfant	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 9</b>	14H réf.MIELE2018 12
Entretien du cadre de vie de l'enfant	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 9</b>	14H réf.MIEC2018 13
Intégrer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement	 <b>INTÉGRÉ AU BLOC 3</b>	14H réf.MIDDD2018 13

# œuvre




## *S'occuper d'enfants en situation de handicap* 14

S'occuper d'un enfant en situation de handicap	21H	réf.MIEH2018	14
S'occuper d'un enfant en situation de handicap Spécialisation "Développer des activités adaptées au handicap de l'enfant"	21H	réf.MIEHP2018	14
S'occuper d'un enfant atteint d'autisme	14H	réf.MIAE2018	14
L'apprentissage de la langue des signes française	35H	réf.MILDS2018	14

## *Organiser des activités d'éveil et de loisirs* 16



Activités ludiques et éveil sensoriel	14H	réf.MIALES2018	16
Activités adaptées aux enfants selon l'âge  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 6</b>	14H	réf.MIAAE2018	16
Éveil de l'enfant de moins de 3 ans  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 8</b>	21H	réf.MIEE-M3-2018	16
Éveil de l'enfant de plus de 3 ans  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 7</b>	21H	réf.MIEE-P3-2018	16
Éveil musical "Interculturalité et créativité musicale"	14H	réf.MIEMP2018	17
Contes et histoires à raconter	14H	réf.MICHR2018	17
Accompagner l'évolution psychomotrice du jeune enfant	14H	réf.MIEPJE2018	17

## *Prévenir les situations difficiles* 18

Accompagnement à la séparation  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 3</b>	14H	réf.MIAS2018	18
Prendre soin de soi pour prendre soin des autres	14H	réf.MIPSS2018	18
Gérer les situations difficiles  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 3</b>	14H	réf.MIGSD2018	18
Alimentation et troubles alimentaires de l'enfant  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 9</b>	21H	réf.MIATAE2018	18
Favoriser la bientraitance envers les enfants	21H	réf.MIBE2018	19
Gestion du stress et relaxation	14H	réf.MISR2018	19







## Assurer la sécurité

20

Préparation du certificat "Acteur Prévention Secours" (APS) - Aides et soins à domicile	21H	réf.MIAPS2018	20
Préparation du certificat "Prévention des Risques liés à l'Activité Physique" (PRAP) Option petite enfance	21H	réf.MIPRAP2018	20
Préparation du certificat "Sauveteur Secouriste du Travail" (SST) dans le cadre de la prise en charge d'enfants	14H	réf.MISST2018	20
Recyclage "Acteur Prévention Secours" (APS) - Aides et soins à domicile	7H	réf.MIRAPS2018	20
Recyclage "Prévention des Risques liés à l'Activité Physique" (PRAP) Option petite enfance	7H	réf.MIRPRAP2018	20
Recyclage "Sauveteur Secouriste du Travail" (SST)	7H	réf.MIRSST2018	21
Sécurisation de l'espace professionnel  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 2</b>	21H	réf.MISEP2018	21
Les techniques de portage et sécurité du nourrisson	14H	réf.MITPSN2018	21
Prévention des risques et sécurité dans les déplacements avec des enfants  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 6</b>	21H	réf.MISDE2018	21
Prévention et sécurité auprès d'enfants	21H	réf.MISPP2018	21

## Organiser et développer son activité professionnelle

22

Construire son livret d'accueil	14H	réf.AMLA2018	22
Travailler en maison d'assistants maternels	14H	réf.AMTG2018	22
Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel	35H	réf.MIFCP2018	22
Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel - Perfectionnement	35H	réf.MIFCPP2018	22
Organisation et aménagement de l'espace professionnel  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 2</b>	21H	réf.MIOAP2018	22
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 1</b>	21H	réf.MIDDM2018	23
Organiser son activité professionnelle auprès de plusieurs employeurs  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 1</b>	14H	réf.MIGAP2018	23
S'initier à l'informatique et à Internet	21H	réf.MIIN2018	23
S'initier aux logiciels de bureautique dans son activité professionnelle  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 1</b>	21H	réf.MILB2018	23
Prévention et sécurité dans l'utilisation d'Internet	14H	réf.MIPSUI2018	23
Adopter une démarche efficace pour trouver de nouveaux employeurs  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 1</b>	28H	réf.MIME2018	24
Création d'outils pour développer et organiser son activité  <b>INTÉGRÉ AU BLOC 1</b>	14H	réf.MICOA2018	24
Se préparer à sa fonction de tuteur	21H	réf.MITU2018	24



*Bloc 1 : Gestion de son activité multi-employeur* 28

*Bloc 2 : Organisation de l'espace professionnel* 29

*Bloc 3 : Relation et communication efficaces* 30

*Bloc 6 : Accompagnement de l'enfant de plus de 3 ans dans la vie quotidienne* 31

*Bloc 7 : Accompagnement au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'enfant de plus de 3 ans* 32

*Bloc 8 : Accompagnement à l'hygiène, à la nutrition et au développement de l'enfant de moins de 3 ans* 33

*Bloc 9 : Mise en œuvre d'une réponse adaptée aux besoins de l'enfant dans son environnement* 34

## le titre

2018

36

*Le titre "Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants"* 38

*L'interview* 40

*La boîte à outils* 42



# les modules

2018

**DES MODULES COURTS POUR DÉVELOPPER  
VOS COMPÉTENCES ET ACCESSIBLES UNIQUEMENT  
PAR LE PLAN DE FORMATION.**



*Bon à savoir* 

**Nouveauté cette année : assemblez des modules  
pour construire des parcours blocs certifiants  
afin d'élargir et valoriser vos compétences  
auprès de vos particuliers employeurs.**

# Accueillir LES ENFANTS ET COMMUNIQUER



## S'OCCUPER D'UN NOURRISSON DE 0 À 1 AN

**14 heures** | réf.MISE0-1AN2018

### Objectif

**Contribuer** au développement du nourrisson dans un environnement sécurisé et établir avec lui une communication adaptée.

### Points clés

**Favoriser** la relation d'attachement et instaurer une relation durable avec le nourrisson.

**Développer** l'observation et la communication avec le nourrisson.

**Contribuer** au développement de l'autonomie et à la construction de repères dans un environnement sécurisé.

**Maîtriser** les soins d'hygiène et de confort du nourrisson (change, toilette, bain).

**Alimenter** le nourrisson en fonction de ses besoins et habitudes de vie.

## S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 À 3 ANS

**35 heures** | réf.MISE0-3ANS2018

### Objectif

**Contribuer** au développement du jeune enfant dans un environnement sécurisé et adapter sa pratique en fonction des besoins identifiés.

### Points clés

**Identifier** les besoins fondamentaux du nourrisson et du jeune enfant (alimentation, sommeil, hygiène, relation) et respecter leurs différents rythmes de vie.

**Dispenser** les soins quotidiens (change, bain, toilette du visage) en respectant les règles de sécurité et d'hygiène.

**Adapter** l'aménagement de l'espace et le jeu selon l'âge de l'enfant : le jeu libre et l'activité programmée.

**Repérer** et **réagir** face aux comportements particuliers (agressivité..).

## S'OCCUPER D'UN ENFANT ALLAITÉ

**14 heures** | réf.MIMA2018

### Objectifs

**Connaître** les bienfaits de l'allaitement maternel.

**Accompagner** et soutenir un projet parental.

### Points clés

**Connaître** la législation sur le droit des mères à poursuivre l'allaitement tout en travaillant.

**Organiser** son activité en fonction du rythme propre de l'enfant.

**Préparer** et faire un biberon avec du lait maternel.

**Connaître** les règles d'hygiène et de conservation du lait.

## ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT DANS LA RÉALISATION DES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

**21 heures** | réf.MIAVQ2018

### Objectif

**Mettre en place** une organisation de la journée qui tient compte des habitudes de chaque enfant (rythme, activités, rites, alimentation...).

### Points clés

**Observer** le rythme de l'enfant (sommeil, repas, jeux...) et sa communication avec le monde extérieur.

**Adapter** ses pratiques professionnelles en fonction des habitudes socioculturelles et éducatives des parents.

**Proposer** des activités adaptées au développement de l'enfant.

**Accompagner** le jeune enfant vers l'acquisition de la propreté.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 8**

cf page 33

## DÉVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT

14 heures | réf. MIDRE2018

### Objectif

**Créer** un contexte favorable au bon développement de l'enfant.

### Points clés

**Recueillir et prendre** en compte les éléments contextuels concernant l'enfant (besoins, habitudes, contexte familial, scolarisation...).

**Organiser** son activité en fonction des périodes d'éveil et de repos.

**Guider** un enfant dans l'apprentissage des gestes quotidiens (habillage, toilette).



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 7**  
cf page 32

## ALIMENTATION DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

21 heures | réf. MIAE-M3-2018

### Objectifs

**Accompagner** l'enfant dans son éducation alimentaire.

**Préparer** des repas variés, équilibrés et adaptés.

### Points clés

**Préparer** un biberon dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

**Accompagner** la mise en place de la diversification alimentaire.

**Favoriser** l'appropriation et l'utilisation des ustensiles et matériels adaptés à la prise des repas (cuillères, gobelets...).

**Adapter** les repas selon les spécificités de l'enfant (santé, habitudes familiales, âge...).



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 8**  
cf page 33

## S'occuper d'enfants de plus de 3 ans

14 heures | réf. MISE-P3ANS2018

### Objectifs

**Contribuer** au développement de l'enfant de plus de 3 ans dans un environnement sécurisé.

**Proposer** des activités éducatives et ludiques aux enfants accueillis.

### Points clés

**Connaître** les étapes de développement de l'enfant de plus de 3 ans à l'adolescent (sur le plan psychoaffectif, moteur, cognitif et social).

**Adapter** les activités en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant.

**Accompagner** l'enfant dans la mise en place des règles d'hygiène et de sécurité.

## HYGIÈNE ET SANTÉ DU JEUNE ENFANT

21 heures | réf. MIHS2018

### Objectifs

**Pratiquer** les soins d'hygiène et de confort auprès d'un enfant de moins de 3 ans tout en l'y associant.

**Identifier** les premiers signes d'un enfant malade.

### Points clés

**Connaître** les gestes et postures à effectuer lors des soins et les risques liés à cette manipulation.

**Maîtriser** les gestes paramédicaux (prise de température, lavage de nez...).

**Identifier** les responsabilités en matière de santé : les limites professionnelles.

**Accompagner** l'enfant dans l'apprentissage des règles d'hygiène et de sécurité.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 8**  
cf page 33

## FAVORISER LA RELATION AVEC LA FAMILLE

21 heures | réf. MIFREF2018

### Objectif

**Favoriser** les échanges professionnels et les liens entre les enfants, leur famille et l'assistant maternel.

### Points clés

**Développer** sa capacité d'écoute et instaurer un climat de confiance.

**Situer** le cadre de son intervention (limites, espaces, valeurs éducatives...).

**Prendre en compte** les moments d'adaptation, d'accueil et de départ (recueil d'informations, transmissions, place des enfants et des parents...).

**Faire face** à des difficultés de communication (malentendus, tensions...) et éviter les conflits.

**Gérer** des situations extrêmes (drogue, alcool...) ou délicates (manque d'hygiène, carences alimentaires...).

## COMPRENDRE UN CONTEXTE, UNE CULTURE POUR ADAPTER SA COMMUNICATION

21 heures | réf.MICCC2018

### Objectif

**Communiquer et intervenir** de manière efficace, en tenant compte des particularités de chacun, dans le respect des limites professionnelles.

### Points clés

**Comprendre et prendre** en compte les mutations autour de la famille, les diverses cultures et les stades du développement social de l'être humain.

**Établir** une relation de communication efficace et de confiance avec l'environnement et la famille (écoute, respect, secret professionnel...).

**Savoir recueillir** les informations nécessaires auprès de l'employeur et déterminer conjointement le contexte de la prise en charge de l'enfant.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 3**

cf page 30

## ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT

21 heures | réf.MIACE2018

### Objectif

**Adapter** sa communication et sa posture en fonction du développement et des besoins de l'enfant.

### Points clés

**Connaître** l'impact des différents modes de communication (gestes, regards, paroles...) dans les actes quotidiens de l'enfant.

**Accompagner** et gérer les moments de séparation et d'anxiété de l'enfant.

**Identifier** son rôle de professionnel dans les phases d'adaptation, d'accueil et de départ.

**Susciter** les relations entre enfants en vue de développer des habiletés de coopération.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 8**

cf page 33

## INITIATION À L'ANGLAIS PROFESSIONNEL

35 heures | réf.MIAN2018

### Objectif

**Connaître** les fondamentaux de la langue anglaise pour exercer son métier.

### Points clés

**Acquérir** l'essentiel du vocabulaire lié à l'enfant (hygiène, alimentation, activités de loisirs).

**Interagir** de façon simple dans le cadre de son activité ou d'un entretien professionnel.

## TROUBLES DU LANGAGE

14 heures | réf.MITL2018

### Objectifs

**Comprendre** les spécificités liées aux troubles du langage chez l'enfant.

**Adapter** sa communication et ses interventions en fonction des difficultés de langage de l'enfant.

### Points clés

**Connaître** l'évolution du langage chez l'enfant (langage oral, langage écrit).

**Comprendre** les aspects socioaffectifs liés au langage (affectivité, interactions sociales, développement de la personnalité...).

**Appréhender** les troubles de l'évolution du langage et les conséquences sur le développement global de l'enfant.

**Repérer** les signes d'appels.

**Connaître** les centres de référence des troubles du langage.

## ENTRETIEN DU LINGE DE L'ENFANT

14 heures | réf.MIELE2018

### Objectifs

**Professionaliser** ses pratiques en matière de lavage et de repassage du linge de l'enfant.

**Respecter** les règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.

### Points clés

**Connaître** les protocoles de lavage et de repassage, respectueux de l'environnement, à appliquer aux différents vêtements.

**Réaliser** des petits travaux de couture (placer un bouton, recoudre un ourlet...).

**Adopter** une méthode rationnelle dans la préparation et l'organisation de son travail en toute sécurité.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 9**

cf page 34

## ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT

14 heures | réf.MIEC2018

### Objectif

**Veiller** à l'hygiène de l'environnement dans lequel s'épanouit l'enfant.

### Points clés

**Appliquer** les techniques de nettoyage en choisissant le produit adapté à chaque espace (sanitaires, cuisine, espace de l'enfant...).

**Adapter** les produits, méthodes et techniques d'entretien selon la présence et l'activité de l'enfant.

**Favoriser** des pratiques respectueuses de l'environnement.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 9**  
cf page 34

## INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

14 heures | réf.MIDDD2018

### Objectif

**Favoriser** les bonnes pratiques et mettre en place une démarche écocitoyenne en accord avec l'employeur.

### Points clés

**Connaître** les pratiques à risques et son empreinte écologique.

**Pratiquer** des gestes écoresponsables : tri sélectif, rangement d'un réfrigérateur, économie d'énergie, économie d'eau...

**Savoir** expliquer les objectifs de l'instauration d'une démarche écocitoyenne.

**Créer** des espaces de transmission de bonnes pratiques.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 3**  
cf page 30

Retrouvez les lieux  
et dates de formation  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920



# S'occuper D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



## S'occuper d'un enfant en situation de handicap

21 heures | réf.MIEH2018

### Objectifs

**Adapter** son comportement et ses méthodes au développement de l'enfant en situation de handicap.

**Comprendre** les principales caractéristiques du handicap.

### Points clés

**Connaître** les handicaps physiques, mentaux et pathologies évolutives.

**Communiquer** avec la famille et les professionnels partenaires.

**Utiliser** le matériel spécifique.

**Développer** l'autonomie par des activités adaptées en fonction du handicap et en toute sécurité.

**Comprendre** les aspects affectifs et émotionnels liés au handicap.

## S'occuper d'un enfant en situation de handicap - Spécialisation "Développer des activités adaptées au handicap de l'enfant"

21 heures | réf.MIEHP2018

### Objectif

**Adapter** les activités physiques et sportives en fonction du handicap, tout en prenant soin de la sécurité de l'enfant et de sa pathologie.

### Points clés

**Mettre en place** des activités d'éveil, psychomotrices et manuelles, à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile, pour favoriser l'éveil, les apprentissages et les évolutions de l'enfant.

**Créer** des jouets et jeux adaptés aux enfants en situation de handicap.

## S'occuper d'un enfant atteint d'autisme

14 heures | réf.MIAE2018

### Objectif

**Comprendre** les besoins spécifiques de l'enfant afin de favoriser son bien-être et son développement.

### Points clés

**Connaître** les signes de l'autisme infantile.

**Communiquer** avec la famille et les professionnels partenaires.

**Adapter** son comportement en fonction des troubles autistiques de l'enfant.

**Créer** du lien avec l'enfant (le toucher, l'éveil musical, l'art...).

## L'apprentissage de la langue des signes française

35 heures | réf.MILDS2018

### Objectif

**Obtenir** les compétences de base en langue des signes française.

### Points clés

**S'informer** sur la pratique de la langue des signes française.

**Connaître** la communication non verbale (mimiques faciales).

**Comprendre** des phrases simples et apprendre à signer dans le contexte de son métier.



Retrouvez les lieux  
et dates de formation  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920



*"Sommeil,  
alimentation, jeux,  
sécurité, j'utilise  
toutes les connaissances  
acquises en formation  
dans mon travail  
auprès des enfants  
que j'accueille."*

Christine, 52 ans, Assistante maternelle  
Ambassadrice de la professionnalisation  
des emplois de la famille



# Organiser DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE LOISIRS



## ACTIVITÉS LUDIQUES ET ÉVEIL SENSORIEL

14 heures | réf. MIALES2018

### Objectif

**Proposer** des supports ludiques et sensoriels pour accompagner le développement global du jeune enfant.

### Points clés

**Connaître** le développement moteur et cognitif du jeune enfant ainsi que les 5 sens : odorat, goût, ouïe, vue et toucher.

**Initier** chez le jeune enfant un rapport positif aux livres.

**Développer** l'éveil sensoriel et l'imagination du jeune enfant par la mise en place d'activités adaptées.

**Mettre en place** des activités d'éveil musical, sensoriel et moteur dans le quotidien du jeune enfant.

## ACTIVITÉS ADAPTÉES AUX ENFANTS SELON L'ÂGE

14 heures | réf. MIAAE2018

### Objectif

**Mettre en place** des activités et des temps de jeux libres auprès d'enfants en tenant compte de leur développement, de leurs habitudes et des consignes parentales.

### Points clés

**Repérer** chez un enfant ses domaines de prédilection, ses centres d'intérêt.

**Connaître** les différents jeux, jouets et activités ludiques (dessin, peinture, musique, danse, contes...) selon l'âge de l'enfant.

**Adapter** sa communication tout au long de l'activité.

**Surveiller** l'usage des médias par l'enfant (télévision, jeux sur téléphone ou tablette...) dans le respect des consignes délivrées par les parents.



INTÉGRÉ  
AU BLOC 6

cf page 31

## ÉVEIL DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

21 heures | réf. MIEE-M3-2018

### Objectif

**Contribuer** à l'éveil de l'enfant par la mise en place d'activités dans le respect de son rythme et de son évolution.

### Points clés

**Diversifier** les activités d'éveil afin de solliciter les sens pertinents de l'enfant en fonction de son âge et des moyens à disposition.

**Utiliser** le jeu pour développer les facultés et les compétences.

**Organiser** des sorties, des promenades en toute sécurité avec du matériel adapté.

**Savoir** manipuler le jeune enfant avec précautions et avec des gestes adaptés.



INTÉGRÉ  
AU BLOC 8

cf page 33

## ÉVEIL DE L'ENFANT DE PLUS 3 ANS

21 heures | réf. MIEE-P3-2018

### Objectif

**Contribuer** au développement de l'enfant et du pré-adolescent par des activités appropriées.

### Points clés

**Repérer** les étapes de développement de l'enfant et du pré-adolescent (psychologique, intellectuel et affectif).

**Accompagner** l'enfant dans la réalisation d'activités d'éveil (modelage, apprentissage des formes, couleurs...).

**Créer** des situations où l'enfant peut intégrer les règles de la vie collective (politesse, respect...).

**Développer** le goût de jouer seul, de partager des loisirs, de créer, de faire appel à son imaginaire, de découvrir...



INTÉGRÉ  
AU BLOC 7

cf page 32

## ÉVEIL MUSICAL "INTERCULTURALITÉ ET CRÉATIVITÉ MUSICALE"

14 heures | réf. MIEMP2018

### Objectif

**Sensibiliser** l'enfant à la musique par la mise en place d'ateliers et la création d'instruments adaptés.

### Points clés

**Développer** les capacités d'écoute et de concentration de l'enfant.

**Utiliser** la musique pour éveiller l'enfant à la richesse du monde.

**Créer** des instruments personnalisés et éducatifs.

**Communiquer** avec l'enfant par la musique.

**Adapter** l'éveil musical au handicap de l'enfant.

## CONTES ET HISTOIRES À RACONTER

14 heures | réf. MICH2018

### Objectifs

**Utiliser** l'histoire ou le conte afin de permettre à l'enfant de développer sa créativité et son imagination.

**Aménager** un espace dédié à la lecture d'histoires.

### Points clés

**Aborder** différentes thématiques grâce aux contes et histoires (deuil, arrivée d'un autre enfant, etc.).

**Créer** des outils (livre, tapis de lecture) afin de permettre à l'enfant de développer ses sens, son imagination et sa créativité.

**S'approprier** la lecture et impliquer l'enfant dans l'histoire.

## ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION PSYCHOMOTRICE DE L'ENFANT

14 heures | réf. MIEPJE2018

### Objectifs

**Organiser** en toute sécurité des activités adaptées à l'âge, au corps et/ou au handicap de l'enfant.

**Assurer** l'éveil sportif et la motricité au domicile et à l'extérieur, en toute sécurité.

### Points clés

**Connaître** les besoins de l'enfant selon son âge et sa physiologie.

**Utiliser** tout son environnement pour stimuler les capacités motrices de l'enfant.

**Adapter** les jeux et le matériel à l'enfant en situation de handicap.

Retrouvez les lieux  
et dates de formation  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920



# DÉCOUVREZ LA *e-formation*, UNE AUTRE MANIÈRE DE VOUS FORMER.

**Besoin de souplesse ?  
Formez-vous à distance,  
c'est facile.**

- ➔ Où vous voulez
- ➔ Quand vous voulez
- ➔ À votre propre rythme
- ➔ Et avec un suivi individualisé



Pour en savoir plus :  
[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920



# Prévenir LES SITUATIONS DIFFICILES



## ACCOMPAGNEMENT À LA SÉPARATION

14 heures | réf. MIAS2018

### Objectif

**Comprendre, accompagner** et gérer les moments de séparation au quotidien.

### Points clés

**Connaître** les processus d'attachement et de séparation dans le développement personnel.

**Accompagner** la séparation au quotidien.

**Préparer** et **accompagner** à une séparation spécifique (déménagement...).



## PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

14 heures | réf. MIPSS2018

### Objectifs

**Développer** une écoute de soi pour mieux écouter l'autre.

**Prévenir** les malentendus en identifiant les limites entre vie privée et vie professionnelle.

### Points clés

**Être à l'écoute** de soi et des autres pour déceler les difficultés.

**Connaître** son rythme et adapter ses activités pour se préserver.

**Faire** le bilan de son état d'esprit après une intervention.

## GÉRER LES SITUATIONS DIFFICILES

14 heures | réf. MIGSD2018

### Objectif

**Faire face** aux situations difficiles en adoptant une attitude professionnelle.

### Points clés

**Adapter** son mode de communication en fonction de la situation rencontrée.

**Réagir** de façon appropriée en cas de situations conflictuelles.

**Communiquer** et **instaurer** un dialogue positif en toutes circonstances.

**Observer** et **anticiper** les éléments déclencheurs d'événements indésirables.



## ALIMENTATION ET TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

21 heures | réf. MIATAE2018

### Objectifs

**Concevoir** un repas équilibré en prenant en compte les besoins nutritionnels de l'enfant et les habitudes familiales et culturelles.

**Reconnaître** les troubles alimentaires de l'enfant et de l'adolescent.

### Points clés

**Préparer** un repas dans le respect des règles de conservation et d'hygiène.

**Réaliser** des menus de base équilibrés et variés répondant aux besoins alimentaires de l'enfant.

**Prévenir** les troubles alimentaires (perte d'appétit, boulimie, anorexie...) et alerter les parents en cas de difficultés.



Retrouvez les lieux  
et dates de formation  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920



## FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS

21 heures | réf. MIBE2018

### Objectifs

**Favoriser** la bientraitance dans une démarche de qualité professionnelle.

**Repérer** les comportements bienveillants, les signes de maltraitance et de "douces violences".

### Points clés

**Connaître** la notion de maltraitance et les obligations légales en découlant.

**Identifier** les différents types de violence.

**Communiquer** sur des faits observés et faciliter les échanges entre les différents interlocuteurs.

## GESTION DU STRESS ET RELAXATION

14 heures | réf. MISR2018

### Objectifs

**Repérer** la notion de stress dans son activité.

**Gérer** au quotidien les influences négatives du stress.

### Points clés

**Connaître** les manifestations, symptômes et conséquences du stress pour soi et son entourage familial et professionnel.

**Identifier** les agents "stresseurs" afin de favoriser leur contrôle.

**Mettre en pratique** des techniques de relaxation utilisables au quotidien.

# ACCÉLÉREZ VOTRE ACTIVITÉ EN PASSANT LE PERMIS DE conduire

## CONDUIRE EST UNE NÉCESSITÉ POUR VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, MAIS VOUS N'AVEZ PAS LE PERMIS ?

Dans le cadre de la formation continue, vous pouvez obtenir un financement de 40 heures de code et 40 heures de conduite auprès d'une auto-école partenaire.

Si vous êtes déjà titulaire du permis de conduire, sachez qu'il existe un module vous permettant de renforcer vos compétences pour transporter des personnes.

### DEMAIN VOUS POURREZ :

- ✓ Trouver de **nouveaux employeurs**
- ✓ **Gagner du temps** dans vos déplacements
- ✓ Répondre à des **besoins spécifiques**

Plus d'informations sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920



# ASSURER la sécurité



## PRÉPARATION DU CERTIFICAT "ACTEUR PRÉVENTION SECOURS" (APS) AIDES ET SOINS À DOMICILE

**21 heures | réf.MIAPS2018**

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

### Objectifs

**Contribuer** à la suppression ou à la réduction des risques professionnels.

**Développer** un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

### Points clés

**Être acteur** de la prévention en repérant les situations à risques.

**Prodiguer** les premiers gestes de secours.

**Informier** les parents ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution.

## PRÉPARATION DU CERTIFICAT "PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE" (PRAP) OPTION PETITE ENFANCE

**21 heures | réf.MIPRAP2018**

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

### Objectifs

**Exercer** son métier en toute sécurité.

**Proposer** des améliorations techniques et organisationnelles visant à prévenir les risques liés à l'activité physique.

### Points clés

**Se positionner** en tant qu'acteur de la prévention de ces risques.

**Analyser** sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

**Participer** à la maîtrise des risques dans son contexte professionnel.

## PRÉPARATION DU CERTIFICAT "SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL" (SST) DANS LE CADRE DE LA PRISE EN CHARGE D'ENFANTS

**14 heures | réf.MISST2018**

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

### Objectifs

**Intervenir** auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.

**Contribuer** à la diminution des risques dans son quotidien professionnel.

### Points clés

**Comprendre** le cadre juridique de son intervention.

**Réaliser** une protection adaptée.

**Examiner** une victime et donner l'alerte en fonction des procédures existantes.

**Secourir** une victime de manière appropriée.

**Mettre en place** des actions de prévention.

## RECYCLAGE "ACTEUR PRÉVENTION SECOURS" (APS) - AIDES ET SOINS À DOMICILE

**7 heures | réf.MIRAPS2018**

### Objectif

**Réviser et actualiser** les compétences acquises deux ans plus tôt pour veiller à leur maintien.

## RECYCLAGE "PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE" (PRAP) OPTION PETITE ENFANCE

**7 heures | réf.MIRPRAP2018**

### Objectif

**Mettre à niveau** et maintenir les compétences acquises il y a deux ans.

## RECYCLAGE "SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL" (SST)

7 heures | réf. MIRSST2018

### Objectif

**Effectuer** une révision globale de tous les gestes de secourisme et une actualisation des techniques de secourisme.

## SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

21 heures | réf. MISEP2018

### Objectif

**Identifier** les dangers réels ou potentiels du domicile.

### Points clés

**Anticiper** les situations à risques.

**Présenter et argumenter** son point de vue en matière de sécurisation du domicile.

**Supprimer** un danger sans s'exposer soi-même.

**Connaître** les responsabilités professionnelles liées à une activité s'exerçant dans un domicile privé : assurances, obligations juridiques...

 **INTÉGRÉ AU BLOC 2**  
cf page 29

## PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS AVEC DES ENFANTS

21 heures | réf. MISDE2018

### Objectif

**Préparer et organiser** un trajet en toute sécurité.

### Points clés

**Transporter** un enfant avec les moyens appropriés (poussette, siège auto...) en toute sécurité.

**Définir** les risques possibles lors d'un déplacement et adapter son comportement.

**Réagir** de manière appropriée lorsqu'un enfant est victime d'un accident (diagnostic des actions à mener, réalisation d'un suivi pendant l'attente des secours...).

 **INTÉGRÉ AU BLOC 6**  
cf page 31

## LES TECHNIQUES DE PORTAGE ET SÉCURITÉ DU NOURRISSON

14 heures | réf. MITPSN2018

### Objectif

**Porter ou installer** le nourrisson en toute sécurité en utilisant les techniques d'ergonomie et de manutention adaptées.

### Points clés

**Connaître** les facteurs de risque et les conséquences chez le professionnel et le nourrisson (bébé secoué, mort subite du nourrisson...).

**Proposer et aménager** un espace de vie sécurisé et sécurisant pour le nourrisson.

**Organiser et sécuriser** son espace de travail.

## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AUPRÈS D'ENFANTS

21 heures | réf. MISPP2018

### Objectifs

**Identifier** les risques possibles dans le cadre d'une prise en charge d'un enfant à son domicile.

**Tenir** les gestes adaptés au confort et à la sécurité des enfants.

### Points clés

**Connaître** les dangers de la maison et les risques selon l'âge des enfants.

**Faire preuve** de vigilance et prévenir les risques domestiques.

**Organiser et sécuriser** les déplacements.

**Surveiller** un enfant souffrant : état fébrile, déshydratation...

**Repérer** les signes de maltraitance des enfants.

**Utiliser** des produits et matériels en sécurité.

Retrouvez les lieux  
et dates de formation  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920



# Organiser ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



## CONSTRUIRE SON LIVRET D'ACCUEIL

14 heures | réf.AMLA2018

### Objectif

**Construire** et **utiliser** un livret d'accueil.

### Points clés

**Identifier** les intérêts du livret d'accueil (cadre, professionnalisme...).

**Déterminer** les engagements mutuels parents/assistant maternel.

**Définir** le contenu du livret d'accueil (description du lieu d'accueil, des activités d'éveil, des lieux fréquentés...).

## TRAVAILLER EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

14 heures | réf.AMTG2018

### Objectif

**Apprendre** à passer d'une organisation individuelle à une organisation collective.

### Points clés

**Identifier** les compétences et les aptitudes pour travailler ensemble.

**Construire** et **organiser** un projet collectif en fonction des compétences, des souhaits et des disponibilités de chacun.

**Connaître** les règles légales, de sécurité et de responsabilité dans le cas d'un projet collectif.

## AMÉLIORER SA PRATIQUE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

35 heures | réf.MIFCPP2018

### Objectif

**Maîtriser** le français oral et écrit dans son environnement professionnel.

### Points clés

**Évaluer** et **situer** ses acquis en français professionnel.

**Comprendre** des consignes orales et écrites.

**Rendre compte** de son activité par écrit.

**Communiquer** avec son employeur et gérer des situations variées.

## AMÉLIORER SA PRATIQUE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL PERFECTIONNEMENT

35 heures | réf.MIFCPP2018

### Objectif

**Approfondir** sa maîtrise du français écrit et oral pour mieux communiquer dans le cadre de son activité professionnelle.

### Points clés

**Exprimer** son professionnalisme et les limites de sa prestation avec des termes juridiques et contractuels.

**Expliquer** ou **justifier** ses choix, présenter des alternatives.

**Analyser** les situations dans lesquelles les consignes peuvent être source de conflits, proposer des reformulations.

## ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

21 heures | réf.MIOAP2018

### Objectif

**Organiser** son espace de travail en tenant compte de la spécificité de l'emploi à domicile entre particuliers.

### Points clés

**Analyser** les besoins en fonction du type d'activité : réaliser un inventaire du matériel existant, imaginer des optimisations en concertation avec le(s) particulier(s) employeur(s).

**Réaliser** de petits aménagements simples de l'espace professionnel en accord avec le particulier employeur.

**Contribuer** à définir les espaces réservés aux activités professionnelles et les espaces privés.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 2**

cf page 29



## DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER

21 heures | réf. MIDD2018

### Objectifs

**Contractualiser** la relation de travail auprès d'un particulier employeur.

**Identifier** ses besoins de formation en vue de favoriser son évolution professionnelle.

### Points clés

**Utiliser** la convention collective (contrat de travail, grille des salaires, classification des emplois, rupture de contrat...) et les relais d'information existants.

**S'orienter** vers les instances compétentes (formations, bilan de compétences, VAE).

**Négocier** les termes du contrat de travail (planification, coût horaire, limite de sa mission, accord sur les modalités de paiement).



## ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PLUSIEURS EMPLOYEURS

14 heures | réf. MIGAP2018

### Objectif

**Organiser** et **administrer** ses activités auprès de plusieurs employeurs.

### Points clés

**Développer** une méthode de recherche d'emploi adaptée et personnalisée au travers d'outils (CV, carte de visite, etc.).

**Créer** son propre réseau et le rendre actif (PMI, entourage...).

**S'inscrire** sur les sites Internet (moncv.iperia.eu, Leboncoin, particulier-emploi.fr, monenfant.fr).



## S'INITIER A L'INFORMATIQUE ET À INTERNET

21 heures | réf. MIIN2018

### Objectif

**Savoir utiliser** les nouvelles technologies.

### Points clés

**Découvrir** l'outil informatique (ordinateur, souris, clé USB, CD-ROM...).

**Utiliser** les principales fonctionnalités d'un navigateur Internet.

**S'initier** au fonctionnement de la messagerie électronique (courriel).

## S'INITIER AUX LOGICIELS DE BUREAUTIQUE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

21 heures | réf. MILB2018

### Objectif

**Identifier** et **utiliser** les logiciels adaptés pour répondre aux besoins de son activité.

### Points clés

**Découvrir** les logiciels de base en bureautique et leurs différentes fonctionnalités.

**Rédiger** un document et le mettre en page à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.

**Intégrer** une image, un graphique dans un même document.



## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DANS L'UTILISATION D'INTERNET

14 heures | réf. MIPSUI2018

### Objectif

**Connaître** et **comprendre** Internet et les différents moyens de communication numériques afin d'anticiper les risques liés à leur utilisation.

### Points clés

**Utiliser** les différents moyens de communication numériques : e-mail, tchat, forum...

**Adapter** sa communication en fonction de l'outil utilisé.

**Se protéger** et **protéger** les autres des éléments qui pourraient constituer une menace à sa réputation en ligne.

**Modifier** ou **effacer** ses informations personnelles présentes sur Internet.

## ADOPTER UNE DÉMARCHE EFFICACE POUR TROUVER DE NOUVEAUX EMPLOYEURS

**28 heures** | réf.MIME2018

### Objectifs

**Adopter** une démarche active pour développer son activité professionnelle auprès de nouveaux employeurs.

**Se faire connaître et reconnaître** comme professionnel.

### Points clés

**Utiliser** des supports et dispositifs existants (CV, carte de visite, sites de recherche d'emploi ou de mise en relation...).

**Préparer** des campagnes de recherche d'emploi dans son environnement proche.

**Optimiser** son emploi du temps en fonction du nombre de particuliers employeurs, des temps de déplacements, du type d'activités réalisées...

**Se préparer** à un entretien d'embauche chez un particulier.



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 1**  
cf page 28

## CRÉATION D'OUTILS POUR DÉVELOPPER ET ORGANISER SON ACTIVITÉ

**14 heures** | réf.MICOA2018

### Objectif

**Créer et utiliser** des outils de communication pour la gestion et le développement de son activité multi-employeur.

### Points clés

**Savoir** valoriser son expérience professionnelle et ses projets personnels.

**Créer et déposer** un CV sur les sites de recherche d'emploi.

**Mettre en place** le suivi de son activité en utilisant les outils de gestion adaptés (tableau, planning, comptabilité...).



**INTÉGRÉ  
AU BLOC 1**  
cf page 28

## SE PRÉPARER À SA FONCTION DE TUTEUR

**21 heures** | réf.MITU2018

### Objectif

**Préparer et mettre en place** un tutorat adapté aux spécificités du métier d'assistant maternel.

### Points clés

**Définir** les missions du tutorat et le rôle du tuteur.

**Connaître** le cadre fonctionnel et législatif du tutorat au sein des emplois de la famille.

**Elaborer** des documents de suivi tout au long du tutorat (accueil, formation, accompagnement, etc.)



*"Mes parents employeurs  
apprécient beaucoup  
d'avoir une assistante  
maternelle formée  
et n'hésitent pas  
à me demander quelques  
petits conseils."*

Kaitty, 49 ans, Assistante maternelle  
Ambassadrice de la professionnalisation  
des emplois de la famille





# les blocs

2018

**DES CYCLES CERTIFIANTS À LA CARTE,  
ACCESSIBLES PAR LE PLAN DE FORMATION  
ET/OU LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF).**

## *les + des blocs :*

- la certification d'un ensemble de compétences
- la possibilité de cumuler des blocs pour obtenir le titre "Assistant(e) maternel(le)"/Garde d'enfants



QU'EST-CE QU'UN BLOC DE COMPÉTENCES ?

PLUSIEURS MODULES  
COURTS

+

ÉVALUATION

# Gestion DE SON ACTIVITÉ MULTI-EMPLOYEUR

5 MODULES  
2 ÉVALUATIONS

100H



**Je construis mon activité professionnelle  
avec plusieurs employeurs.**

**ADOPTER UNE DÉMARCHE EFFICACE POUR  
TROUVER DE NOUVEAUX EMPLOYEURS**

voir détails

**28 heures | réf.MIME2018**

**p.24**

**ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE  
AUPRÈS DE PLUSIEURS EMPLOYEURS**

voir détails

**14 heures | réf.MIGAP2018**

**p.23**

**DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE  
DE SON MÉTIER**

voir détails

**21 heures | réf.MIDDM2018**

**p.23**

**CRÉATION D'OUTILS POUR DÉVELOPPER  
ET ORGANISER SON ACTIVITÉ**

voir détails

**14 heures | réf.MICOA2018**

**p.24**

**S'INITIER AUX LOGICIELS DE BUREAUTIQUE  
DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

voir détails

**21 heures | réf.MILB2018**

**p.23**

## ÉVALUATIONS

Questionnaire numérique + étude de cas



# Organisation DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

2 MODULES  
1 ÉVALUATION

43H



J'évalue les risques présents au domicile  
pour aménager et sécuriser les espaces de vie  
et de loisirs.

ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

21 heures | réf.MIOAP2018

voir détails

**p.22**

SÉCURISATION DE L'ESPACE  
PROFESSIONNEL

21 heures | réf.MISEP2018

voir détails

**p.21**

ÉVALUATION

Questionnaire numérique



Retrouvez les lieux  
et dates de formation  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920 numéro vert



# Relation ET communication EFFICACES

4 MODULES  
2 ÉVALUATIONS

65H



Je recueille les informations nécessaires à l'accompagnement pour définir mes limites en intervention. J'adapte mon positionnement en fonction de la souffrance de la personne accompagnée ou du désarroi des familles.

ACCOMPAGNEMENT À LA SÉPARATION

14 heures | réf.MIAS2018

voir détails

**p.18**

GÉRER LES SITUATIONS DIFFICILES

14 heures | réf.MIGSD2018

voir détails

**p.18**

COMPRENDRE UN CONTEXTE, UNE CULTURE  
POUR ADAPTER SA COMMUNICATION

21 heures | réf.MICCC2018

voir détails

**p.12**

INTÉGRER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES  
RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

14 heures | réf.MIDDD2018

voir détails

**p.13**

## ÉVALUATIONS

Questionnaire numérique + étude de cas





# Accompagnement DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS DANS LA VIE QUOTIDIENNE

2 MODULES  
1 ÉVALUATION

36H



J'accompagne l'enfant dans ses déplacements  
et je mets en œuvre des activités ludiques  
à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ  
DANS LES DÉPLACEMENTS AVEC  
DES ENFANTS

voir détails

**p.21**

21 heures | réf.MISDE2018

ACTIVITÉS ADAPTÉES AUX ENFANTS  
SELON L'ÂGE

voir détails

**p.16**

14 heures | réf.MIAAE2018

## ÉVALUATION

Questionnaire numérique



Retrouvez les lieux  
et dates de formation  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920



# Accompagnement au développement, à l'autonomie et à l'éveil DE L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS

2 MODULES  
1 ÉVALUATION

36H



**Je surveille et préviens les risques liés  
à la prise d'autonomie de l'enfant.  
J'accompagne des activités d'éveil et anime  
les ateliers avec plusieurs enfants.**

DÉVELOPPEMENT ET RYTHME DE L'ENFANT voir détails

14 heures | réf.MIDRE2018

**p.11**

ÉVEIL DE L'ENFANT DE PLUS 3 ANS

21 heures | réf.MIEE-P3-2018

voir détails

**p.16**

ÉVALUATION

Questionnaire numérique



# Accompagnement à l'hygiène, à la nutrition et au développement DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

5 MODULES  
2 ÉVALUATIONS

107H



**J'accompagne le nourrisson ou l'enfant  
dans la prise de son repas et je procède à la toilette.  
Je diversifie les activités d'éveil.**

**ADAPTER SA COMMUNICATION  
AVEC L'ENFANT**

21 heures | réf.MIACE2018

voir détails

**p.12**

**ALIMENTATION DE L'ENFANT  
DE MOINS DE 3 ANS**

21 heures | réf.MIAE-M3-2018

voir détails

**p.11**

**ÉVEIL DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS**

21 heures | réf.MIEE-M3-2018

voir détails

**p.16**

**ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT  
DANS LA RÉALISATION DES ACTES  
DE LA VIE QUOTIDIENNE**

21 heures | réf.MIAVQ2018

voir détails

**p.10**

**HYGIÈNE ET SANTÉ DU JEUNE ENFANT**

21 heures | réf.MIHS2018

voir détails

**p.11**



## ÉVALUATIONS

Questionnaire numérique + mise en situation



# Mise en œuvre D'UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX *besoins de l'enfant* DANS SON ENVIRONNEMENT

3 MODULES  
2 ÉVALUATIONS

51H



Je veille à l'hygiène des lieux où le jeune enfant exerce ses activités. Je conçois, propose et réalise des menus équilibrés.

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT

14 heures | réf.MIEC2018

voir détails

**p.13**

ENTRETIEN DU LINGE DE L'ENFANT

14 heures | réf.MIELE2018

voir détails

**p.12**

ALIMENTATION ET TROUBLES  
ALIMENTAIRES DE L'ENFANT

21 heures | réf.MIATAE2018

voir détails

**p.18**

## ÉVALUATIONS

Questionnaire numérique + mise en situation

Retrouvez les lieux  
et dates de formation  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920

*"Mettre en pratique  
ses formations  
bénéficie en premier  
lieu aux enfants  
que l'on accueille."*

Laurence 43 ans, Assistante maternelle  
Ambassadrice de la professionnalisation  
des emplois de la famille



# le titre

2018


## **LE TITRE "ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) / GARDE D'ENFANTS"**

Composé de 7 blocs de compétences, il est accessible par le plan de formation, le CPF et la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Titre de niveau V inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles depuis 2009.

### *le + du titre :*

la possibilité de valoriser votre salaire



**QU'EST-CE QU'UN TITRE ?**

**7 BLOCS DE COMPÉTENCES**

**+**

**ÉVALUATION FINALE**

# LE TITRE "Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants"



## *bloc 1*

**GESTION DE SON ACTIVITÉ  
MULTI-EMPLOYEUR**  
**100 heures**

p.28

## *bloc 2*

**ORGANISATION DE L'ESPACE  
PROFESSIONNEL**  
**43 heures**

p.29

## *bloc 3*

**RELATION ET COMMUNICATION  
EFFICACES**  
**65 heures**

p.30

## *bloc 6*

**ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT  
DE PLUS DE 3 ANS DANS  
LA VIE QUOTIDIENNE**  
**36 heures**

p.31

## *bloc 7*

**ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT,  
À L'AUTONOMIE ET À L'ÉVEIL DE L'ENFANT  
DE PLUS DE 3 ANS**  
**36 heures**

p.32

## *bloc 8*

**ACCOMPAGNEMENT À L'HYGIÈNE,  
À LA NUTRITION ET AU DÉVELOPPEMENT  
DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS**  
**107 heures**

p.33

## *bloc 9*

**MISE EN ŒUVRE D'UNE RÉPONSE  
ADAPTÉE AUX BESOINS DE L'ENFANT  
DANS SON ENVIRONNEMENT**  
**51 heures**

p.34

**ÉVALUATION FINALE**  
entretien avec un jury  
de certification



## Obtenez le titre grâce à la VAE :

**VOUS EXERCEZ VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DEPUIS AU MOINS UN AN  
ET VOUS SOUHAITEZ LA VALORISER ?**



Optez pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Ce dispositif, pris en charge par AGEFOS PME, vous permet de faire reconnaître officiellement votre expérience et d'obtenir le titre "Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants".

Rendez-vous sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

ou au 0 800 828 920 pour tout savoir sur la VAE



## les plus

- 1** Un **titre de niveau V** inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles depuis 2009 et reconnu dans la convention collective.
- 2** **7 blocs de compétences** pouvant être suivis et validés individuellement pour se former à son rythme.
- 3** Un **contenu de formation adapté** aux enjeux du métier d'assistant maternel.
- 4** **Prise en compte des spécificités** liées au statut et au modèle d'emploi : activité au sein du domicile et gestion multi-employeur.

## les bénéfices

➔ **AUGMENTER ET FAIRE RECONNAÎTRE VOS COMPÉTENCES :**

**87%** des **certifiés en emploi** trouvent que la certification les aide à **mieux faire leur travail\***.

➔ **DÉVELOPPER VOTRE EMPLOYABILITÉ :**

**65%** des **salariés** considèrent que le titre leur a permis de **trouver un emploi\***.

# Rencontre

## AVEC UNE ASSISTANTE MATERNELLE

**Kaitty est assistante maternelle depuis 21 ans. Passionnée par ce métier qu'elle a choisi par vocation, elle nous raconte pourquoi et comment elle part en formation et les bénéfices qu'elle en tire au quotidien.**

INTERVIEW

### **POUR VOUS, QU'EST-CE QU'ÊTRE ASSISTANTE MATERNELLE ?**

Être assistante maternelle, c'est accueillir des enfants et leur famille, prendre soin d'eux en toute sécurité tout en participant à leur éveil et cela, dans le respect d'une bonne communication avec les parents employeurs.

### **COMMENT EST NÉE L'ENVIE DE SUIVRE DES FORMATIONS ?**

Aujourd'hui, la simple vocation ne suffit pas à exercer ce métier. Le monde de la petite enfance évolue très vite et si on veut s'adapter aux nouvelles méthodes et être capable de répondre à cette évolution, il faut se former.

Je n'hésite pas non plus à me remettre en question parce que c'est un métier où on en apprend tous les jours. Et puis c'est avant tout pour le plus grand plaisir des enfants que j'accueille et de leurs parents.

### **QUE VOUS ONT-ELLES APPORTÉ ?**

Grâce aux formations, je peux me professionnaliser et valoriser mon travail, afin de montrer que je sais les choses parce que je les ai apprises. D'autant qu'on nous demande de plus en plus de choses. Aujourd'hui, les assistants maternels sont de vrais professionnels de la petite enfance. La formation permet également de rompre l'isolement, ce sont des temps conviviaux où l'on se retrouve entre collègues. D'ailleurs, je repars me former dès la semaine prochaine.

## LA FORMATION VOUS A-T-ELLE PERMIS DE TROUVER DE NOUVEAUX EMPLOYEURS ?

Tout à fait, j'ai par exemple accueilli un enfant en situation de handicap parce que les parents savaient que j'avais suivi la formation adéquate. Je n'ai pas non plus de problèmes pour remplir mes contrats de travail et cela intéresse également les particuliers employeurs car ce n'est pas toujours évident pour eux. La formation rassure les gens qui nous font encore plus confiance. Pour les jeunes mamans pour qui c'est le premier enfant, c'est par exemple très rassurant.

*"La formation est indispensable dans l'exercice du métier."*

## COMMENT AVEZ-VOUS RÉUSSI À CONVAINCRE VOS EMPLOYEURS DE PARTIR EN FORMATION ?

Tous les ans, j'ouvre le catalogue de formations d'IPERIA l'Institut pour choisir deux formations pour l'année. Après avoir bloqué des dates, je parle de mon souhait de formation à mes employeurs. Je note souvent cela dans le cahier de transmissions. Deux mois avant le début de la formation, on en reparle sérieusement. En parallèle, mes employeurs ont le catalogue ce qui leur permet de voir le contenu exact de la formation. Ils sont également très demandeurs et je trouve cela génial de pouvoir répondre à leurs attentes par la formation.

## ET LES AUTRES PARTICULIERS EMPLOYEURS POUR QUI VOUS TRAVAILLEZ, SONT-ILS SENSIBLES AU FAIT QUE VOUS AYEZ SUIVI DES FORMATIONS ?

Mes employeurs ont une totale confiance en moi. En cas de besoin, ils sont disposés à prendre le relais de mon employeur facilitateur actuel. J'ai de la chance d'avoir des employeurs à l'écoute et je fais aussi en sorte de les impliquer afin qu'ils perçoivent les bénéfices de la formation pour les deux parties.

## AU-DELÀ DES FORMATIONS, IL EXISTE LE TITRE "ASSISTANT(E) MATERNEL(E) / GARDE D'ENFANTS" ACCESSIBLE PAR LA VAE. POSSÉDEZ-VOUS CE TITRE ?

### QUELS EN SONT LES BÉNÉFICES ET LES AVANTAGES SELON VOUS ?

Oui, j'ai obtenu ce titre en 2010 grâce à une VAE. C'était important pour moi de compléter mon parcours professionnel par cette certification :

c'était le diplôme qui me manquait. Je le fais valoir auprès de mes employeurs en leur présentant comme étant un bénéficiaire pour eux. Cela me permet de négocier mon salaire lors de la signature de nouveaux contrats.

## SI VOUS AVIEZ UN CONSEIL À DONNER AUX PERSONNES QUI SOUHAITENT SE LANCER DANS LA FORMATION, QUEL SERAIT-IL ?

Être assistant maternel, nécessite beaucoup de patience, une très grande organisation tout en adoptant une posture professionnelle qui permette d'avoir des parents employeurs investis qui se sentent bien chez vous dans le respect de la relation de travail employeur/salarié. Pour toutes ces raisons, la formation est aujourd'hui importante.

## Les objets que j'emporte en formation

- ✓ MON CERTIFICAT SST
- ✓ MA TROUSSE
- ✓ MON TÉLÉPHONE PORTABLE
- ✓ UN GÂTEAU FAIT MAISON À PARTAGER CAR C'EST AUSSI UN MOMENT CONVIVAL OÙ L'ON AIME SE RETROUVER.

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

0 800 820 920





# *La boîte à outils*

**IPERIA L'INSTITUT MET À VOTRE DISPOSITION DES OUTILS  
ET DES SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS  
LA PROFESSIONNALISATION DE VOTRE MÉTIER  
ET DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ACTIVITÉ.**



# COMMENT PARTIR EN *formation ?*



**Vous êtes assistant(e) maternel(le) et vous avez des heures de plan de formation et/ou de CPF ? Vous pouvez vous former, durant ou en dehors de votre temps d'accueil. Votre employeur peut vous aider à construire votre projet. Découvrez les 5 étapes clés du départ en formation.**



Téléchargez la fiche  
*Comment convaincre mon employeur  
de me laisser partir en formation ?*  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

800 820 920

# 1

## JE CHOISIS MA FORMATION

Dans le catalogue ou sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

les modules

les blocs

le titre

# 2

## JE DÉTERMINE LE(S) DISPOSITIF(S) QUE JE VAIS MOBILISER



### PLAN DE FORMATION

et/ou

### CPF

les modules

les blocs

le titre

- En accord avec votre employeur
- 48 heures par an
- Rémunération maintenue pendant le temps d'accueil / Allocation de formation si celle-ci a lieu hors du temps d'accueil

les blocs

le titre

- Seul ou en concertation avec votre employeur
- 24 heures par an\*
- Rémunération si la formation a lieu pendant le temps d'accueil / Pas d'allocation de formation si celle-ci a lieu hors du temps d'accueil

\* RDV sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) pour ouvrir et consulter votre crédit d'heures

# 3

## JE SÉLECTIONNE LES DATES DE FORMATION ET L'ORGANISME DE FORMATION QUI ME CONVIENT

Seul ou en concertation avec mon employeur en me rendant sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu) ou en appelant un conseiller en formation au [0 800 820 920](tel:0800820920)

LA BOÎTE À OUTILS

### BON À SAVOIR

Après les avoir informés, une autorisation d'absence de vos différents particuliers employeurs est nécessaire avant de valider un départ en formation sur votre temps d'accueil.

# 4

## JE REMPLIS LE BULLETIN D'INSCRIPTION



Téléchargeable sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu) et je l'envoie accompagné des justificatifs à l'organisme de formation choisi ou je contacte IPERIA l'Institut au [0 800 820 920](tel:0800820920)

# 5

## JE SUIS MON PARCOURS DE FORMATION

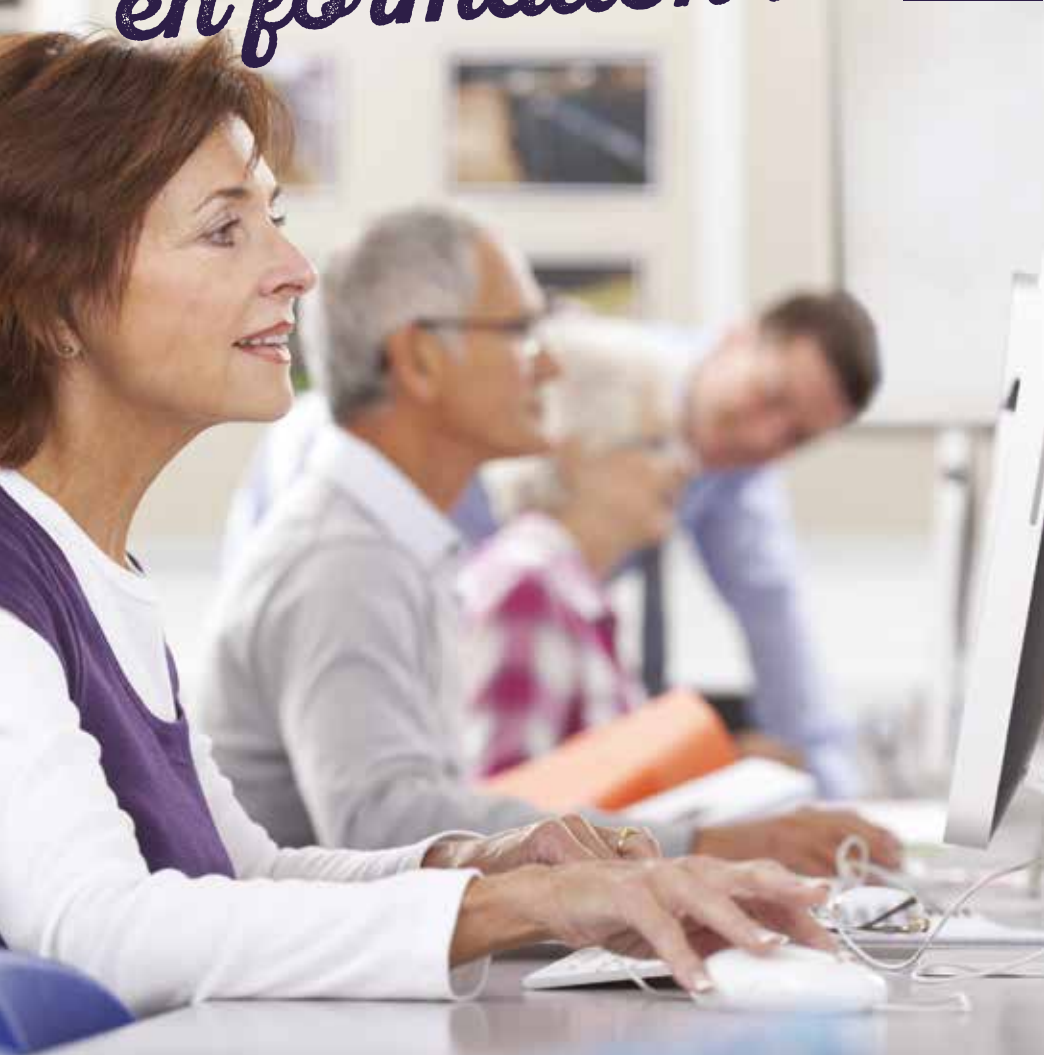
À l'issue de mon premier module de formation, je reçois mon "Passport formation". Il atteste de mes nouvelles compétences professionnelles acquises lors de chaque nouvelle formation auprès de mes employeurs actuels et futurs. C'est un support précieux à conserver.



### REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Suivez notre actualité et venez échanger avec la communauté et les ambassadeurs.

# COMMENT FAIRE PARTIR MON SALARIÉ *en formation ?*



**Si vous souhaitez faire partir votre salarié en formation, vous allez devenir "employeur facilitateur". Pour cela, IPERIA l'Institut vous aide afin d'effectuer les démarches et vous accompagner dans la professionnalisation de votre salarié.**



# 1


## CHOISISSEZ AVEC VOTRE ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) LA FORMATION QUI CORRESPOND À VOS BESOINS

Dans le catalogue ou sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

# 2

## DÉTERMINEZ ENSEMBLE LES DATES ET L'ORGANISME DE FORMATION QUI VOUS CONVIENNENT

En vous rendant sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

ou en appelant un conseiller en formation au 

# 3

## REMPLESEZ LE BULLETIN D'INSCRIPTION AVEC VOTRE ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)



À télécharger sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu) et à renvoyer à l'organisme de formation sélectionné accompagné des justificatifs demandés.

LA BOÎTE À OUTILS

## QUELS SONT MES AVANTAGES ?

- Votre salarié actualisera ou développera de **nouvelles compétences** qu'il pourra mettre à profit dans son activité et en fonction de l'évolution de vos besoins.
- Vous avez des **demandes spécifiques**, votre assistant(e) maternel(le) pourra y répondre avec une démarche professionnelle.
- Votre assistant(e) maternel(le) se sentira valorisé, reconnu et la formation contribuera à **entretenir sa motivation**.

## COMBIEN ÇA ME COÛTE ?

Vous devez **rémunérer** votre salarié pendant sa formation et lui **rembourser ses frais de vie** (transport, hôtels, repas, etc.).

À noter, selon le dispositif mobilisé (plan de formation et/ou CPF), vous pouvez être amené à verser une allocation de formation si celle-ci se déroule en dehors du temps d'accueil habituel.

Dans tous les cas, une fois la formation terminée, vous êtes **intégralement** remboursé par AGEFOS PME\*.

\* Sous réserve du respect des plafonds mentionnés dans le bulletin d'inscription.

Téléchargez la fiche  
*Comment convaincre mon salarié  
de partir en formation ?*  
sur [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)





# SALARIÉS & FUTURS SALARIÉS AU DOMICILE

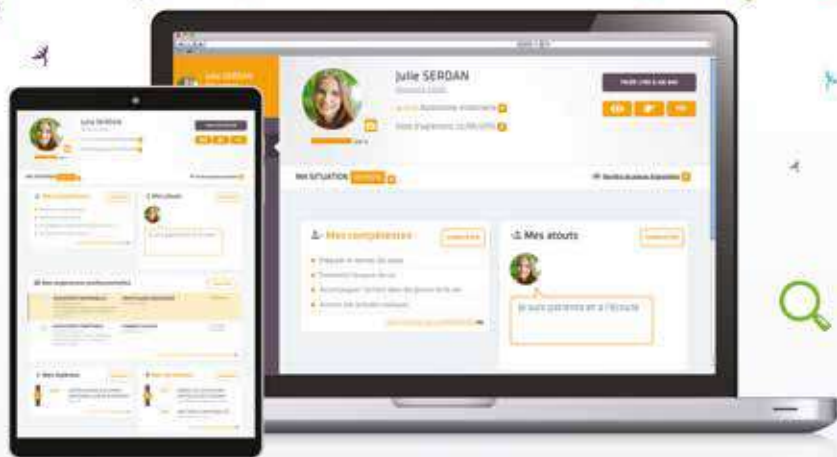
Assistant de vie

Employé familial

Assistant maternel

Garde d'enfants

## CRÉEZ FACILEMENT VOTRE CV EN LIGNE!



RENDEZ-VOUS SUR  
**WWW.MONCV.IPERIA.EU**







# Contacts



[WWW.IPERIA.EU](http://WWW.IPERIA.EU)

**0 800 820 920** Service & appel  
gratuits

[FORMATION@IPERIA.EU](mailto:FORMATION@IPERIA.EU)



**0 825 077 078** Service 0,15 € / min  
+ prix appel



Retrouvez toute l'actualité sur notre page [facebook.com/iperia](https://facebook.com/iperia)